

Ouverture sur RDV au pôle emploi



Depuis le 18 mai, le pôle emploi de Colomiers est ouvert uniquement sur rendez-vous, aux heures habituelles :

- Pour accéder aux bornes en libre-service ou au matériel des zones d'accueil (photocopieuse, scanner) pour s'inscrire ou s'actualiser ;
- Pour un rendez-vous pour lequel un échange physique avec un conseiller est indispensable, en particulier les entretiens d'inscriptions ou lorsque la vérification de l'identité est indispensable.
- L'accueil sans rendez-vous est limité aux situations d'urgence, en particulier sur les sujets liés à l'indemnisation des demandeurs d'emploi.

Pôle emploi continue d'assurer à distance les autres missions. Les conseillers restent mobilisés par email et par téléphone pour accompagner les demandeurs d'emploi et les entreprises et répondre à leurs questions et à leurs besoins.

Les services de Pôle emploi ont mis en place des protocoles permettant de respecter les règles sanitaires : le respect d'une distance minimale d'au moins 1 mètre entre deux personnes et la mise en applications des "gestes barrières", mis en œuvre au sein de Pôle emploi depuis le début de la crise sanitaire, restent en vigueur quelle que soit la situation de travail.

Pour l'accueil du public, un espace sanitaire est aménagé dans l'entrée de l'agence. Un conseiller explique aux demandeurs d'emploi, les règles sanitaires à respecter et leur fournit du gel et, si nécessaire, un masque.

Il est vivement recommandé de se munir d'un masque.

Vous trouverez ci-joint une affiche d'information mis à disposition du public
[18mai_surrdv_ter.pdf](#)